

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvie Poitras, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 13 mai 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	44
Analyse des charges	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.

Saint-Jérôme, le 13 mai 2025

Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A130780

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	21 955 100	21 971 992	20 710 432
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 952 700	2 954 962	2 793 064
Quotes-parts	3			
Transferts	4	3 359 300	2 485 578	4 851 247
Services rendus	5	1 051 500	1 306 397	1 132 971
Imposition de droits	6	1 063 800	2 532 472	1 128 134
Amendes et pénalités	7	560 000	624 742	519 039
Revenus de placements de portefeuille	8	75 000	203 858	193 205
Autres revenus d'intérêts	9	210 000	254 087	238 456
Autres revenus	10	95 000	203 957	781 566
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	31 322 400	32 538 045	32 348 114
Charges				
Administration générale	14	3 960 500	4 043 801	3 980 023
Sécurité publique	15	5 988 900	6 158 599	5 858 330
Transport	16	7 811 600	7 900 888	7 643 498
Hygiène du milieu	17	6 528 800	6 496 107	6 150 043
Santé et bien-être	18	144 000	162 726	138 773
Aménagement, urbanisme et développement	19	859 000	890 574	739 174
Loisirs et culture	20	4 754 000	5 062 450	4 472 723
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 349 500	1 195 893	1 021 176
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	31 396 300	31 911 038	30 003 740
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(73 900)	627 007	2 344 374
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		60 339 239	57 994 865
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		60 339 239	57 994 865
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		60 966 246	60 339 239

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 498 221	
Débiteurs (note 5)	2	9 378 366	10 772 370
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	10 876 587	10 772 370
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		677 310
Emprunts temporaires (note 9)	10	5 050 001	1 200 001
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 134 610	4 736 363
Revenus reportés (note 11)	12	1 441 064	1 133 052
Dette à long terme (note 12)	13	37 066 428	36 861 439
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	47 900	84 300
Autres passifs (note 14)	15		
	16	49 740 003	44 692 465
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(38 863 416)	(33 920 095)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	99 804 590	94 215 959
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	14 888	14 888
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	10 184	28 487
	23	99 829 662	94 259 334
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	60 966 246	60 339 239
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	60 966 246	60 339 239
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	60 966 246	60 339 239
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(73 900)	627 007	2 344 374
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	10 403 000)(	10 630 867)(	8 444 424)
Produit de cession	3		79 601	8 253
Amortissement	4	4 940 000	4 972 399	4 910 776
(Gain) perte sur cession	5		(9 764)	(8 253)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(5 463 000)	(5 588 631)	(3 533 648)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			(1 589)
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		18 303	(26 495)
	13		18 303	(28 084)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(5 536 900)	(4 943 321)	(1 217 358)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(33 920 095)	(32 702 737)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(33 920 095)	(32 702 737)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(38 863 416)	(33 920 095)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	627 007	2 344 374
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 972 399	4 910 776
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	3.1	(9 764)	(8 253)
	4	5 589 642	7 246 897
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	1 394 004	2 659 266
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 398 247	546 707
Revenus reportés	8	308 012	242 201
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(36 400)	(29 000)
Propriétés destinées à la revente	10		(1 589)
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12	18 303	(26 495)
	13	8 671 808	10 637 987
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	10 630 867) (	8 444 424)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	79 601	8 253
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	) (	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(10 551 266)	(8 436 171)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	) (	)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	) (	)
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	3 471 300	2 718 100
Remboursement de la dette à long terme	25 (	3 233 300) (	3 472 494)
Variation nette des emprunts temporaires	26	3 850 000	(5 190 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(33 011)	39 489
Autres			
▪	28.1		
	29	4 054 989	(5 904 905)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	2 175 531	(3 703 089)
Solde déjà établi	31	(677 310)	3 025 779
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	(677 310)	3 025 779
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	1 498 221	(677 310)

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (Lrq,c.C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales et l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales présentés aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé présentée à la page S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

S/O

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits, les événements et les transactions leur donnant lieu. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont acquittées.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie utile des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**C) Actifs financiers**

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placement de portefeuille

Les placements à titre d'investissement sont présentés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur. Les autres placements sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur. Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financier étant donné qu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs à moins d'être vendus.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à compter du mois suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisation appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Infrastructures	de 15 à 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	de 10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 ans

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

F) Revenus

Revenus de transfert

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Constatation des revenus

- Les revenus de taxation sont constatés lors du dépôt des rôles de perception;
- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;
- Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats émis par l'évaluateur;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'Officier de la publicité foncière;
- Les amendes sont constatées lorsque la ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et lorsqu'il s'agit d'une opération ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif;
- Les revenus provenant des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

G) Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode de la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la <Loi RRSM>. Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Puisque le régime ne prévoyait pas d'indexation automatique avant l'application de la Loi RRSM, ce jugement n'a aucune incidence sur le régime.

Retraite Québec a toutefois émis des directives sur la façon de reconnaître l'impact de ce jugement dans les évaluations actuarielles postérieures au 11 avril 2024. À la date de ce rapport, aucune décision n'a été prise par le comité de retraite du régime afin de réaliser une évaluation actuarielle antérieure au 31 décembre 2024. Par conséquent, ces directives n'ont aucun impact sur les résultats du présent rapport.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;

- Éléments présentés à l'encontre des DCTP:

- pour le financement des activités de fonctionnement: au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme

- Avantages sociaux futurs:

- aucun montant à pourvoir dans le futur n'a été constaté.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

J) Autres éléments

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - Chapitre SP 3400 - Revenus

Au 1er janvier 2024, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'il relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribués à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

Adoption initiale - Chapitre SP 3160 - Partenariats public - privé

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par la Ville sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Ville en obtient le contrôle. L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Ville ne détient pas de partenariats public-privé.

Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif. Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la Ville puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	1 498 221	636 107
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 498 221	636 107
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)	(1 313 417)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	1 498 221	(677 310)
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1 017 113	636 107
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 864 233	1 787 878
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 087 847	4 876 075
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	548 846	2 815 256
Organismes municipaux	13	862 586	732 575
Autres			
▪ Mutations	14.1	818 824	413 847
▪ Autres	14.2	196 030	146 739
	15	9 378 366	10 772 370
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 984 593	3 249 081
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 984 593	3 249 081
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	35 000	35 000
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 275 862	3 398 838
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	710 210	763 360
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	128 884	185 467
Ministère de la Culture et des Communications	25	239 400	167 900
Autres ministères/organismes	26	733 491	360 510
	27	5 087 847	4 876 075

Note**6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000\$ portant intérêt au taux de base. Au 31 décembre 2024, la marge de crédit était inutilisée.

De plus, la Ville dispose de facilités de crédit autorisées de 39 083 700\$ portant intérêts au taux de 5.45%. Au 31 décembre 2024, un montant de 5 050 001\$ était utilisé.

10. Créiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	2 869 794	2 560 991
Salaires et avantages sociaux	44	1 055 570	859 180
Dépôts et retenues de garantie	45	1 041 568	639 278
Provision pour contestations d'évaluation	46	38 834	38 834
Autres			
▪ Intérêts courus sur dette long terme	47.1	359 696	300 723
▪ Organismes municipaux	47.2	769 148	337 357
	48	6 134 610	4 736 363

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ TECQ et autres	54.1	429 805	358 343
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	376 037	245 858
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	228 153	204 209
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	238 497	132 833
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Entente de déneigement	62.1	14 728	14 102
▪ Loisirs, etc.	62.2	34 844	32 807
▪ Dépôts de garantie	62.3	119 000	144 900
	63	1 441 064	1 133 052

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	5,25	2025	2029	64	37 358 000	37 120 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	37 358 000	37 120 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(291 572)	(258 561)
					72	37 066 428	36 861 439

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73		3 156 000			3 156 000
2026	74		3 012 000			3 012 000
2027	75		2 951 000			2 951 000
2028	76		2 921 000			2 921 000
2029	77		25 318 000			25 318 000
2030 et plus	78					
	79		37 358 000			37 358 000
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		37 358 000			37 358 000

Note

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(47 900)	(84 300)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(47 900)	(84 300)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	353 100	347 900
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	13 026	14 034
	90	366 126	361 934

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	(	)(
Charge de désactualisation ¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	28 841 565	235 996		29 077 561
Eaux usées	102	40 463 445	23 550		40 486 995
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	48 050 606	732 262		48 782 868
Autres					
▪ Parcs, éclairage de rues, etc.	104.1	17 345 908	300 994		17 646 902
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	12 983 797	169 008		13 152 805
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	5 127 308	381 575	380 295	5 128 588
Ameublement et équipement de bureau	109	1 084 936	73 149		1 158 085
Machinerie, outillage et équipement divers	110	4 025 415	183 250	23 182	4 185 483
Terrains	111	1 582 404			1 582 404
Autres	112				
	113	159 505 384	2 099 784	403 477	161 201 691
Immobilisations en cours	114	15 959 491	8 531 083		24 490 574
	115	175 464 875	10 630 867	403 477	185 692 265
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	15 441 147	633 993		16 075 140
Eaux usées	117	20 301 856	988 111		21 289 967
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	29 575 026	1 667 474		31 242 500
Autres					
▪ Parcs, éclairage de rues, etc.	119.1	5 116 602	798 522		5 915 124
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	5 081 013	297 850		5 378 863
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	2 239 613	255 113	310 458	2 184 268
Ameublement et équipement de bureau	124	889 636	90 989		980 625
Machinerie, outillage et équipement divers	125	2 604 023	240 347	23 182	2 821 188
Autres	126				
	127	81 248 916	4 972 399	333 640	85 887 675
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	94 215 959			99 804 590
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	10 580	10 580
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	4 308	4 308
	135	14 888	14 888
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	14 888	14 888

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Divers	143.1	10 184	28 487
Autres			
▪	144.1		
	145	10 184	28 487

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu d'un contrat pour les années 2023 à 2025 avec option de renouvellement pour 2026 et 2027 auprès d'Enviro Connexions pour la gestion de ses matières résiduelles pour un montant de 1 805 838\$ annuellement incluant les taxes qui sera indexé à chaque année selon l'indice des prix à la consommation. Un montant de 1 827 366\$ a été payé pour l'année 2024.

De plus, un contrat pour la gestion des matières recyclables pour l'année 2025 a été octroyé à Entreprise Sanitaire F.A. inc. (Enviro Connexions) pour un montant de 409 900\$ incluant les taxes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville a retenu les services de Charex inc. pour les travaux de déneigement des années 2022 à 2027 pour un montant de 1 045 698\$ incluant les taxes pour la saison hivernale 2022-2023 ce montant sera majoré de 2% pour chacune des saisons subséquentes. Les paiements s'échelonneront de janvier à mai de chaque année. Un montant de 1 133 720\$ a été payé pour l'année 2024.

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines s'est engagée auprès de la firme LBP Évaluateurs agréés pour un montant de 762 566\$ incluant les taxes pour la fourniture des services professionnels en évaluation foncière pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2029. Un montant de 153 024\$ a été payé pour l'année 2024.

En décembre 2024, la Ville a octroyé un contrat pour les années 2025 et 2026 à SPCA Monani-Mo au montant de 110 000\$ taxes incluses plus 50% des ventes de médailles. Un montant de 71 848\$ a été attribué pour l'année 2024.

La Ville se prévoit de l'option de prolongation du contrat avec WM Québec inc. pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1er août 2022 au 31 juillet 2027 relativement aux services d'enfouissement des matières résiduelles résidentielles. Le tarif unitaire de base sera majoré de l'indice des prix à la consommation annuellement. En 2024, un montant de 295 712\$ a été versé.

La Ville a signé un bail pour un local d'un montant de 36 000\$ d'une durée de deux (2) ans débutant en septembre 2022 jusqu'en août 2024, l'option de renouvellement d'un an a été exercé. Un montant de 18 000\$ a été versé en 2024.

De plus, la Ville a signé un bail avec 9186-5667 Québec inc. pour la location d'un immeuble pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2032 avec une option de renouvellement de cinq (5) ans. Le coût annuel de base est fixé à 120 000\$ plus les taxes applicables, le loyer de base sera majoré de 2% pour les quatre (4) années suivantes. Pour l'année 2024, un montant de 161 715\$ a été attribué en vertu du bail.

La Ville a octroyé un contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques pour les années 2021 à 2025 à EBI Envirotech inc. au montant de 331 829\$ incluant les taxes. Un montant de 63 343\$ a été versé pour l'année 2024.

La Ville s'est engagée en vertu d'un contrat de location d'un chargeur sur roues pour les saisons hivernales 2022-2023 à 2025-2026 avec Les Entreprises S. Maisonneuve pour une somme maximale de 104 857\$ incluant les taxes. Un montant de 26 214\$ a été versé pour l'année 2024.

La Ville a octroyé un contrat pour le nettoyage des conduites d'égouts sanitaires et pluviales pour les années 2023 à 2027 avec le Groupe Sanyvan inc. pour un montant de 398 043\$ incluant les taxes. Un montant de 94 643\$ a été payé pour l'année 2024.

La Ville a octroyé un contrat pour la fourniture de service de maintenance des équipements électromécaniques pour les années 2023 à 2028 avec Honeywell Limitée pour un montant de 551 300\$ incluant les taxes. Un montant de 102 302\$ a été versé pour l'année 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville a signé une entente de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De-Blainville (CCITB) pour les années 2023 à 2025 à verser un montant de 154 545\$ plus les taxes pour offrir une ressource dédiée à soutenir les entreprises de la Ville. Un montant de 59 212\$ incluant les taxes a été versé pour l'année 2024.

La Ville a conclu un contrat pour la location de conteneurs, service de collecte, de transport et de valorisation de matériaux secs pour les années 2024 à 2026 avec WM Québec inc. pour un montant de 269 905\$ incluant les taxes. En 2024, un montant de 118 367\$ a été versé en vertu de ce contrat

20. Droits contractuels

Programme de subvention

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 7 057 130\$ à la Ville pour des travaux admissibles. La Ville doit également investir 4 832 125\$ dans ces travaux. À la date des états financiers, un montant de 5 630 700\$ a été comptabilisé à titre de revenu et un solde de 1 426 430\$ de subvention demeure disponible.

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪ Emprunt - Centre Sportif de SADP	148.1	3 700 000	2 498 491
	149	3 700 000	2 498 491
	150	3 700 000	2 498 491
			2 654 538

Le 19 mai 2020, la Ville est autorisée par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation à se porter à nouveau caution du Centre Sportif de Ste-Anne-des-Plaines Inc., pour un montant maximum de 1 350 000\$ et ce selon la résolution 2020-02-059 adoptée le 11 février 2020. Ce cautionnement s'ajoute au cautionnement approuvé le 2 mai 2014 par la résolution 2014-01-016.

B) Auto-assurance

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a décidé de participer à un fonds de garantie de regroupement composé de treize (13) autres municipalités, régies municipales et MRC de la région. Un montant annuel 18 630\$ a été versé à titre de quote-part dans la mise en place d'une mutuelle des risques de responsabilité civile d'un montant de 500 000\$ pour l'ensemble des membres du regroupement. De plus un montant de 15 620\$ a été reçu comme libération de fonds des année 2015-2016. Ces sommes ont été comptabilisées à la dépense d'assurance dans l'année courante. À la fin de l'entente, toutes sommes résiduelles des réclamations seraient remises à la Ville. Aucune provision n'est inscrite aux livres pour ces remboursements éventuels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses actions, réclamations et contestations estimées à plus de 112 000 \$. La Ville conteste le bien-fondé des réclamations en cours et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influeront pas de façon sensible sur la situation financière. Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

S/O

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S/O

24. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires.

26. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités), aux prêts, aux placements de portefeuille, aux dérivés et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	196 030 \$	146 739 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

31 décembre 2024								
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans	Total
Emprunt	5 050 001 \$		—		—		—	5 050 001 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	4 694 512 \$		—		—		—	4 694 512 \$
Intérêts courus à payer	359 696 \$		—		—		—	359 696 \$
Dettes	3 156 000 \$		8 884 000 \$		25 318 000 \$		—	37 358 000 \$
	13 260 209 \$		8 884 000 \$		25 318 000 \$		—	47 462 209 \$

31 décembre 2023								
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans	Total
Emprunt	1 200 001 \$		—		—		—	1 200 001 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 757 528 \$		—		—		—	3 757 528 \$
Intérêts courus à payer	300 723 \$		—		—		—	300 723 \$
Dettes	3 194 000 \$		8 748 000		25 178 000 \$		—	37 120 000 \$
	8 452 252 \$		8 748 000 \$		25 178 000 \$		—	42 378 252 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 498 221 \$	1 498 221 \$
Passifs financiers			
Emprunts	—	5 050 001 \$	5 050 001 \$
Dettes	37 358 000 \$	-	37 358 000 \$

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Passifs financiers			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		677 310 \$	677 310 \$
Emprunts	-	1 200 001 \$	1 200 001 \$
Dettes	37 120 000 \$	-	37 120 000 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	21 955 100	21 944 248		21 944 248	20 694 732
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 952 700	2 954 962		2 954 962	2 793 064
Quotes-parts	3					
Transferts	4	1 834 300	2 440 819		2 440 819	1 328 888
Services rendus	5	1 051 500	1 306 397		1 306 397	1 132 971
Imposition de droits	6	1 063 800	2 532 472		2 532 472	1 128 134
Amendes et pénalités	7	560 000	624 742		624 742	519 039
Revenus de placements de portefeuille	8	75 000	203 858		203 858	193 205
Autres revenus d'intérêts	9	210 000	254 087		254 087	238 456
Autres revenus	10	95 000	159 484		159 484	144 988
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	29 797 400	32 421 069		32 421 069	28 173 477
Investissement						
Taxes	13		27 744		27 744	15 700
Quotes-parts	14					
Transferts	15	1 525 000	44 759		44 759	3 522 359
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					636 578
Autres	18		44 473		44 473	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	1 525 000	116 976		116 976	4 174 637
	22	31 322 400	32 538 045		32 538 045	32 348 114
Charges						
Administration générale	23	3 790 500	3 873 123	170 678	4 043 801	3 980 023
Sécurité publique	24	5 791 900	5 961 636	196 963	6 158 599	5 858 330
Transport	25	5 763 000	5 838 042	2 062 846	7 900 888	7 643 498
Hygiène du milieu	26	4 826 300	4 786 707	1 709 400	6 496 107	6 150 043
Santé et bien-être	27	144 000	162 726		162 726	138 773
Aménagement, urbanisme et développement	28	845 000	873 624	16 950	890 574	739 174
Loisirs et culture	29	3 946 100	4 246 888	815 562	5 062 450	4 472 723
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	1 349 500	1 195 893		1 195 893	1 021 176
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	4 940 000	4 972 399	(4 972 399)		
	34	31 396 300	31 911 038		31 911 038	30 003 740
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(73 900)	627 007		627 007	2 344 374

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(73 900)	627 007	2 344 374
Moins : revenus d'investissement	2 (	1 525 000)(	116 976)(	4 174 637)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 598 900)	510 031	(1 830 263)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	4 940 000	4 972 399	4 910 776
Produit de cession	5		79 601	8 253
(Gain) perte sur cession	6		(9 764)	(8 253)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	4 940 000	5 042 236	4 910 776
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	161 700	135 448	72 280
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 000 000)(	3 000 529)(	3 270 550)
	18	(2 838 300)	(2 865 081)	(3 198 270)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	100 000)(	12 264)(	21 593)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			440 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	337 800	358 170	577 743
Réserves financières et fonds réservés	22	(740 600)	(758 112)	(505 212)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(502 800)	(412 206)	490 938
	26	1 598 900	1 764 949	2 203 444
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		2 274 980	373 181

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	116 976	4 174 637
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	71 750)(	82 305)
Sécurité publique	3 (	262 167)(	91 537)
Transport	4 (	2 654 806)(	4 979 293)
Hygiène du milieu	5 (	6 753 258)(	2 523 283)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	99 179)(	6 608)
Loisirs et culture	8 (	789 707)(	761 398)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	10 630 867)(	8 444 424)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)(	1 589)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	)(	)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 338 639	2 001 660
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	12 264	21 593
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	135 473	633 337
	19	147 737	654 930
	20	(8 144 491)	(5 789 423)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(8 027 515)	(1 614 786)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	7 907 200	7 898 966	7 223 753
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 783 700	1 587 813	1 528 750
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	4 142 800	4 164 318	3 943 639
Autres biens et services	8	9 522 500	10 247 857	9 843 688
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	1 204 100	1 082 043	915 110
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	102 500	102 561	92 060
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	42 900	11 289	14 006
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	1 103 100	1 136 574	1 061 274
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	105 200	148 575	52 063
Autres	18	522 300	533 068	396 031
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	4 940 000	4 972 399	4 910 776
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Réclamations dommages/intérêts	21.1	20 000	25 575	22 590
▪	21.2			
	22	31 396 300	31 911 038	30 003 740

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 798 395	2 019 014
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 327 631	1 190 201
Réserves financières et fonds réservés	3	2 160 243	1 538 527
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(218 800)	(292 000)
Financement des investissements en cours	5	(13 057 667)	(5 026 992)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	66 956 444	60 910 489
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	60 966 246	60 339 239

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	3 798 395	2 019 014
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	3 798 395	2 019 014

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Budget de l'exercice suivant	12.1	475 000	300 000
▪ Règlement tarification infras	12.2	79 500	79 500
▪ Classique de la mairesse	12.3	31 801	36 671
▪ Transport en commun	12.4	741 330	774 030
	13	1 327 631	1 190 201
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 327 631	1 190 201

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Assainissement des eaux (boues)	17.1	440 000	370 000
▪ Eau potable	17.2	699 918	560 568
	18	1 139 918	930 568
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	777 929	420 867
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	33 290	72 575
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25	85 575	53 486
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	112 500	50 000
Autres			
▪ Fonds de stationnement	30.1	11 031	11 031
	31	1 020 325	607 959
	32	2 160 243	1 538 527

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(	)
Autres	37 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(	)
	39 (	)(	)
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(	)
Autres			
▪	43.1 (	)(	)
	44 (	)(	)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(	)
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(	54 500)
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	291 572)(	258 561)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(	)
Autres			
▪ Réclamation - pluie	55.1 (	218 800)(	237 500)
▪	55.2 (	)(	)
	56 (	510 372)(	550 561)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57	291 572	258 561
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62	291 572	258 561
	63 (	218 800)(	292 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	741 905	792 867
Investissements à financer	65 (	13 799 572)(	5 819 859)
	66	(13 057 667)	(5 026 992)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	99 804 590	94 215 959
Propriétés destinées à la revente	68	14 888	14 888
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	99 819 478	94 230 847
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	99 819 478	94 230 847
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	37 066 428)(	36 861 439)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	291 572)(	258 561)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	3 984 593	3 249 081
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	510 373	550 561
	80 (	32 863 034)(	33 320 358)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)(	)
	82 (	32 863 034)(	33 320 358)
	83	66 956 444	60 910 489

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu de ce régime, les cotisations sont versées par l'employeur et les participants. Le Régime est enregistré conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite sous le numéro 30071. De plus, le Régime est enregistré sous le numéro 0975367.

La rente de retraite est établie selon les années de services et le salaire. Plus précisément, cette prestation de retraite correspond à 2% du salaire final moyen (3 ans) multiplié par le nombre d'années de services reconnus à la retraite. Cette rente est sujette à une réduction selon l'âge du participant à la retraite.

La dernière évaluation actuarielle disponible est le 31 décembre 2022.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(84 300)	(113 300)
Charge de l'exercice	4 (	353 100)(	347 900)
Cotisations versées par l'employeur	5	389 500	376 900
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(47 900)	(84 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	14 853 600	13 397 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	14 906 800)(	13 571 900)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(53 200)	(174 700)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	5 300	90 400
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(47 900)	(84 300)
Provision pour moins-value	12 (	)	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(47 900)	(84 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	14 853 600	13 397 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	14 906 800)(	13 571 900)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	53 200)(	174 700)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	901 100	691 200
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	901 100	691 200
Cotisations salariales des employés	21 (	546 800)(	377 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	354 300	313 700
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(10 400)	20 300
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	343 900	334 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	798 800	762 300
Rendement espéré des actifs	32 (	789 600)(	748 400)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	9 200	13 900
Charge de l'exercice	34	353 100	347 900
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	1 230 300	939 300
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	789 600)(	748 400)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	440 700	190 900
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(345 200)	(152 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	710 200	536 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	14 853 600	13 397 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	867 300	422 700
DMERCA du nouveau volet	45	16	16
DMERCA de l'ancien volet	46	8	8
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	27	28
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,85 %	5,84 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,84 %	6,06 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	1	1

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) est un régime à prestations déterminées géré en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ce régime est un régime à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	3 865	4 164
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	13 026	14 034
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	13 026	14 034

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	15 914 600	15 929 282	14 942 261
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	679 100	680 836	676 673
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	361 200	363 187	353 165
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	16 954 900	16 973 305	15 972 099
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 451 900	1 426 326	1 383 873
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	797 100	780 380	902 500
Matières résiduelles	15	1 688 600	1 692 868	1 407 513
Autres				
▪ Contrôle des insectes piqueurs	16.1	333 700	334 687	332 732
▪ Entretien et déneigement rue privée	16.2	16 000	16 028	15 552
▪ Vidange de fosses septiques	16.3	75 800	75 649	75 839
Centres d'urgence 9-1-1	17	75 000	83 235	71 651
Service de la dette	18	562 100	561 770	532 973
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21		27 744	15 700
	22	5 000 200	4 998 687	4 738 333
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	5 000 200	4 998 687	4 738 333
	27	21 955 100	21 971 992	20 710 432

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	48 700	48 941	46 539
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	349 500	351 558	322 399
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	398 200	400 499	368 938
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	2 554 500	2 554 463	2 424 126
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	2 554 500	2 554 463	2 424 126
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	2 952 700	2 954 962	2 793 064

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		2 008	21 000
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	24 500	26 284	26 157
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	2 200	2 210	2 633
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	2 816	2 817	
Réseau de distribution de l'eau potable	64	34 464	33 633	34 215
Traitement des eaux usées	65	1 152	1 147	
Réseaux d'égout	66	37 368	38 249	29 056
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	180 000	189 607	214 740
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80		60 000	
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83		5 984	5 360
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	62 600	99 856	94 959
Autres	85		17 150	350
Réseau d'électricité	86			
	87	345 100	478 945	428 470

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94		11 890	11 259
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96		7 869	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	375 000		247 100
Réseau de distribution de l'eau potable	105			874 000
Traitement des eaux usées	106	150 000		
Réseaux d'égout	107	1 000 000		2 390 000
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124		25 000	
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	1 525 000	44 759	3 522 359

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	386 800	860 329	365 464
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	812 900	812 857	245 415
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138	289 500	288 688	289 539
	139	1 489 200	1 961 874	900 418
TOTAL DES TRANSFERTS	140	3 359 300	2 485 578	4 851 247

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143		82	4 985
	144		82	4 985
Sécurité publique				
Police	145	32 600		30 164
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	75 000	231 725	92 460
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	107 600	231 725	122 624
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165	127 500	154 995	155 797
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	127 500	154 995	155 797

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES				
MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179	11 000	13 910	12 688
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182	11 000	13 910	12 688
Réseau d'électricité				
	183			
	184	246 100	400 712	296 094

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	185			
Évaluation	186		1 000	
Autres	187	104 100	108 537	104 214
	188	104 100	109 537	104 214
Sécurité publique				
Police	189	500	74	156
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	5 000	4 976	5 764
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194	5 500	5 050	5 920
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195		35 983	9 253
Enlèvement de la neige	196	55 300	50 941	58 915
Autres	197	5 000		2 525
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	60 300	86 924	70 693
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210	10 500	12 349	12 336
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	10 500	12 349	12 336

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	589 000	641 226	601 335
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	3 200	5 162	4 116
Autres	227	32 800	45 437	38 263
	228	625 000	691 825	643 714
Réseau d'électricité				
	229			
	230	805 400	905 685	836 877
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	1 051 500	1 306 397	1 132 971

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	104 000	88 791	111 186
Droits de mutation immobilière	233	950 000	2 434 731	1 003 748
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235	9 800	8 950	13 200
	236	1 063 800	2 532 472	1 128 134
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	560 000	624 742	519 039
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	75 000	203 858	193 205
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	210 000	254 087	238 456
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		9 764	8 253
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244		40 004	652 672
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247	20 000	46 186	31 100
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	75 000	108 003	89 541
	250	95 000	203 957	781 566
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	487 000	496 186		496 186	465 514
Greffé et application de la loi	2	575 600	632 354		632 354	523 500
Gestion financière et administrative	3	1 451 300	1 395 385		1 395 385	1 444 848
Évaluation	4	153 200	142 207		142 207	259 896
Gestion du personnel	5	271 700	296 093		296 093	266 829
Autres						
▪ Autres	6.1	851 700	910 898	170 678	1 081 576	1 019 436
	7	3 790 500	3 873 123	170 678	4 043 801	3 980 023
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	3 899 200	3 922 935	607	3 923 542	3 735 447
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	1 730 100	1 851 000	196 356	2 047 356	1 970 176
Sécurité civile	11	12 500	39 893		39 893	12 576
Autres	12	150 100	147 808		147 808	140 131
	13	5 791 900	5 961 636	196 963	6 158 599	5 858 330
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 561 200	2 572 629	1 966 976	4 539 605	4 302 634
Enlèvement de la neige	15	1 436 200	1 417 836	587	1 418 423	1 542 259
Éclairage des rues	16	85 000	104 179	95 283	199 462	176 681
Circulation et stationnement	17	232 900	235 439		235 439	186 484
Transport collectif						
Transport en commun	18	769 100	758 880		758 880	750 119
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	678 600	749 079		749 079	685 321
	22	5 763 000	5 838 042	2 062 846	7 900 888	7 643 498

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	812 800	770 974	188 041	959 015	860 707
Réseau de distribution de l'eau potable	24	227 000	237 097	494 336	731 433	837 894
Traitement des eaux usées	25	526 400	515 756	242 400	758 156	671 027
Réseaux d'égout	26	194 900	138 986	753 578	892 564	901 166
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	522 100	564 042		564 042	522 586
Élimination	28	287 200	270 024		270 024	248 286
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	489 000	536 521		536 521	488 120
Tri et conditionnement	30	210 400	207 173		207 173	107 840
Matières organiques						
Collecte et transport	31	330 300	347 596		347 596	322 397
Traitement	32	134 400	139 255		139 255	134 083
Matériaux secs	33	249 900	273 829	28 768	302 597	267 581
Autres	34	140 000	139 829		139 829	143 066
Plan de gestion	35					
Autres	36	5 700	4 823		4 823	5 986
Cours d'eau	37	10 000				
Protection de l'environnement	38	597 900	577 971	2 277	580 248	565 135
Autres	39	88 300	62 831		62 831	74 169
	40	4 826 300	4 786 707	1 709 400	6 496 107	6 150 043
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	144 000	162 726		162 726	138 773
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45	144 000	162 726		162 726	138 773

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	669 100	660 179	16 950	677 129	617 534
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47	30 000	100 000		100 000	9 313
Autres biens	48	30 000				10 000
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	104 500	100 591		100 591	91 365
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52	11 400	12 854		12 854	10 962
	53	845 000	873 624	16 950	890 574	739 174
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	565 400	592 251	49 421	641 672	574 269
Patinoires intérieures et extérieures	55	695 500	766 644	1 253	767 897	584 059
Piscines, plages et ports de plaisance	56					
Parcs et terrains de jeux	57	1 092 500	1 208 000	696 840	1 904 840	1 641 797
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60	252 100	286 620		286 620	235 856
	61	2 605 500	2 853 515	747 514	3 601 029	3 035 981
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	527 800	541 676	9 347	551 023	516 521
Bibliothèques	63	735 600	771 244	52 651	823 895	836 244
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64	13 300	8 292	6 050	14 342	22 439
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	63 900	72 161		72 161	61 538
	67	1 340 600	1 393 373	68 048	1 461 421	1 436 742
	68	3 946 100	4 246 888	815 562	5 062 450	4 472 723

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	1 193 800	1 082 167			1 082 167	895 402
Autres frais	71	112 800	102 437			102 437	111 768
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	39 900	9 200			9 200	13 900
Autres	73	3 000	2 089			2 089	106
	74	1 349 500	1 195 893			1 195 893	1 021 176
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	4 940 000	4 972 399 (	4 972 399)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	350 965	828 409
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 080 680	44 620
Usines et bassins d'épuration	3	36 805	41 599
Conduites d'égout	4	3 722 317	2 509 917
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 096 539	2 742 699
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9	5 939	302 475
Parcs et terrains de jeux	10	258 645	548 601
Autres infrastructures	11	1 580 875	559 470
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	46 723	89 567
Édifices communautaires et récréatifs	14	481 225	192 749
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	34 906	261 177
Ameublement et équipement de bureau	18	81 233	82 305
Machinerie, outillage et équipement divers	19	854 015	240 836
Terrains	20		
Autres	21		
	22	10 630 867	8 444 424

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	350 965	704 913
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 080 680	44 620
Usines et bassins d'épuration	3	36 805	41 599
Conduites d'égout	4	3 722 317	2 167 438
Autres infrastructures	5	2 186 557	3 079 476
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		123 496
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		342 479
Autres infrastructures	10	1 755 441	1 073 769
Autres immobilisations corporelles	11	1 498 102	866 634
	12	10 630 867	8 444 424

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	72 575		39 285	33 290
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	8 472 995	534 033	821 412	8 185 616
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	25 325 349	1 968 983	2 139 831	25 154 501
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	33 870 919	2 503 016	3 000 528	33 373 407
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 249 081	968 284	232 772	3 984 593
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 249 081	968 284	232 772	3 984 593
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 249 081	968 284	232 772	3 984 593
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 249 081	968 284	232 772	3 984 593
	19	37 120 000	3 471 300	3 233 300	37 358 000
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	37 120 000	3 471 300	3 233 300	37 358 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dettes à long terme	1	37 358 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	13 799 572
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	33 290
Débiteurs	8	3 984 593
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	741 905
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	46 397 784
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	
Endettement net à long terme	14	46 397 784
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	231 734
Autres organismes	17	1 917 000
Endettement total net à long terme	18	48 546 518
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	48 546 518
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	95 100	99 632	92 084
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	754 600	754 527	724 831
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	4 100	4 674	3 986
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	144 000	162 726	138 773
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	30 000	30 000	29 100
Autres	21	11 400	12 854	10 962
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	63 900	72 161	61 538
Réseau d'électricité	24			
	25	1 103 100	1 136 574	1 061 274

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	10 416 348	8 281 947
Frais de financement	4	214 519	162 477
Autres	5		
	6	10 630 867	8 444 424

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	21,00	35,00	39 742,00	2 123 359	440 795	2 564 154
Professionnels	2						
Cols blancs	3	27,80	35,00	55 121,00	1 741 237	385 139	2 126 376
Cols bleus	4	46,40	40,00	99 098,00	2 775 932	562 309	3 338 241
Policiers	5						
Pompiers	6	12,60	40,00	28 591,00	985 921	164 149	1 150 070
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	107,80		222 552,00	7 626 449	1 552 392	9 178 841
Élus	9	7,00			272 517	35 421	307 938
	10	114,80			7 898 966	1 587 813	9 486 779

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	2 817				2 817
Réseau de distribution de l'eau potable	3	33 633				33 633
Traitement des eaux usées	4	1 147				1 147
Réseaux d'égout	5	38 249				38 249
Autres	6	2 062 635	44 759	13 650	288 688	2 409 732
	7	2 138 481	44 759	13 650	288 688	2 485 578

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	51 769	45 761
	4	51 769	45 761
Sécurité publique			
Police	5	24	41
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	41 336	43 135
Sécurité civile	8		
Autres	9	50	110
	10	41 410	43 286
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	443 144	359 196
Enlèvement de la neige	12	89	220
Autres	13	126 708	85 345
Transport collectif	14		
Autres	15	422	652
	16	570 363	445 413
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	41 483	36 461
Réseau de distribution de l'eau potable	18	108 341	95 704
Traitement des eaux usées	19	5 369	9 636
Réseaux d'égout	20	116 341	107 416
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23	79	131
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	352	450
Autres	26		
	27	271 965	249 798
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	3 998	4 467
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	3 998	4 467
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	230 112	205 753
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	25 617	25 818
Autres	40	659	880
	41	256 388	232 451
Réseau d'électricité			
	42		
	43	1 195 893	1 021 176

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Julie Boivin	1.1	Maire	80 358	19 422	42 564	
Véronique Baril	1.2	Conseiller	19 986	9 993		
Pierre Berthiaume	1.3	Conseiller	19 986	9 993		
Isabelle Hardy	1.4	Conseiller	19 986	9 993		
Marc-Olivier Leblanc	1.5	Conseiller	19 986	9 993		
Sébastien Lévesque	1.6	Conseiller	19 986	9 993		
Keven Renière	1.7	Conseiller	19 986	9 993		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 2 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 130 179 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ 56 848 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ 614 017 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ 105 664 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

Règlement #1015

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☒ ☐
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

82 _____

b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

85 _____ 2019-11-377

b) Date d'adoption de la résolution

86 _____ 2019-11-05

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)

89 _____

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)

90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)

91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)

92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)

93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)

94 _____ 1 247

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

95 _____ 646

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☒
☐

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

☐☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

☐☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.